

FR

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément à l'annexe III du Règlement (UE) n° 305/2011 (Règlement sur les produits de construction)

Vis de fixation autoperceuses Hilti S-MS S(S), S-MS PS(S) N° Hilti-SF-DoP-004

- 1. Code d'identification unique du type de produit : vis autoperceuses Hilti S-MS S(S), S-MS PS(S)
- 2. Type, lot, numéro de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 : les numéros de type et de lot figurent sur l'emballage
- 3. Usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

| Type générique et domaine d'application | Vis de fixation autoperceuses pour éléments métalliques et tôles | |
|---|--|--|
| Taille de produit couverte | Diamètre de vis 4,8 mm, 6,0 mm | |
| Matériau support et matériau fixé | Acier conforme à EN 10346 | |
| | Alliage d'aluminium conforme à EN 485 / EN 573 | |
| Matériau de l'élément de fixation | Acier inoxydable conforme à EN ISO 3506 | |
| Capacité | Statique et quasi-statique (action du vent) | |

- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : Hilti Aktiengesellschaft, Business Unit Direct Fastening, 9494 Schaan, Principauté de Liechtenstein
- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du représentant autorisé dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : s. o.
- 6. Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : système 2+
- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: s.o.
- 8. Dans le cas d'une déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel un agrément technique européen a été délivré :

ATE-18/0880 délivré sur la base de l'EAD 330046-01-0602. L'organisme notifié MPA-Karlsruhe 0769 a réalisé les tâches à exécuter par une tierce partie selon le système 2+ et délivré le certificat de conformité du contrôle de la production.

9. Performances déclarées :

| Exigence fondamentale | Performances | Spécifications techniques harmonisées |
|---|------------------------------|---|
| Résistance à la traction caractéristique N _{R,k} | | |
| Résistance caractéristique au cisaillement V _{R,k} | ATE 19/0990 (Appays 11 - 25) | ATE-18/0880 |
| Types d'assemblage | ATE-18/0880 (Annexe 11 - 25) | EAD 330046-01-0602 |
| Limites d'application | | |
| Réaction au feu | A1 |] |

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Rafael Garcia

Responsable de la Business Unit Fixation directe

Pierre Hohmeier

1 2/1

Responsable qualité Fixation par vissage

Hilti AG, Schaan, 15.04.2024